

**COMMUNE D'ORIGNY-SAINTE-BENOITE**  
**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 septembre 2020**

L'an deux mil vingt, le dix sept septembre, à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en Mairie d'Origny-Sainte-Benoîte, sous la présidence de Monsieur Dominique BURILLON

**ETAIENT PRESENTS** : BURILLON Dominique, MAHU Gilbert, POISEAU Stéphanie, DELPIERRE Marcel, DEBLOCK Béatrice, MINETTE Lucien, KLECHA Jean-Jacques, SARRAZIN Evelyne, CAIEZ Gauthier, AGGOUN Jérémy, DOLIGNON Nadine, TUVERI Bruno, DELVILLE Francis, Bleuse Jacques

**ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR** : MOREAU Françoise pouvoir à M. Dominique BURILLON  
MACKO Nadège à DEBLOCK Béatrice, SIWONIA Valérie à Marcel DELPIERRE, SARRAZIN Patricia à DELVILLE Francis  
Gwenaëlle MOULIN à Jacques BLEUSE

**Secrétaire de séance** : DELPIERRE Marcel

**Lecture des comptes rendu du 25 juin, 10 juillet et 7 aout 2020**

**Compte rendu Adopté**

Monsieur DELVILLE Francis demande à prendre la parole concernant la réunion du 25 juin 2020

Je le cite : « je m'excuse auprès de vous Monsieur le maire pour les propos que j'aurais pu tenir à votre égard sur le coup de la colère et de l'énervement. Je tiens à ce que ce soit noté au PV, par contre je réitère mes propos concernant mes anciens amis devenus mes ennemis aujourd'hui. Et je rappelle que je ne m'adresserai qu'à vous désormais monsieur le Maire.

**APV ralentisseurs rue du tordoir et rue de l'église**

Monsieur le maire explique que c'est une demande de subvention à hauteur de 40% qui sera demandé.

Monsieur DELVILLE Francis demande pour quel montant, monsieur le maire explique qu'il attend 2 devis.

Les membres demandent pourquoi rue de l'église car il ne voit pas comment on peut rouler vite dans cette rue Jacques bleuse propose de reculer la porte d'entrée, monsieur DELVILLE Francis de mettre la rue en route barrée sauf riverain. Monsieur CAIEZ Gauthier fait remarquer que pour un habitant d'origny qui travaille à origny il emprunte 20 dos d'âne par jour.

**Vote de la subvention : à 14 pour, 4 contre et 1 abstention**

- **DETR et API pour l'acquisition d'une chaudière et les mise aux normes**

Monsieur le maire explique qu'il demande 30% en DETR et 10% en API pour le changement de la chaudière et le nettoyage de toute la tuyauterie. Monsieur DELVILLE Francis demande pour quel montant, monsieur le maire lui énonce 3 devis. L'entreprise sera choisie en commission de travaux, Monsieur Jacques BLEUSE demande si ces devis concernent juste la chaudière ou si tout est compris.

**Voté à l'unanimité**

- **DETR et API pour l'acquisition de jeux à l'ABBAYE**

Monsieur le maire explique qu'il demande 40% en DETR et 10% en API pour l'acquisition de jeux à l'abbaye

Monsieur DELVILLE Francis demande pour quel montant et monsieur BLEUSE Jacques si les jeux ont été choisi. Madame POISEAU Stéphanie explique qu'elle a fait 3 devis, qu'elle en a supprimer un car les jeux était en bois : trop d'entretien et qu'elle penchait sur un pour une valeur de 32000 HT sans compter la dalle de ciment etc.

**Voté à l'unanimité**

**-API 2021 Acquisition d'une climatisation salle du temps libre**

Monsieur le maire explique qu'il demande une subvention à hauteur de 10% . Monsieur DELVILLE Francis demande le montant, monsieur le maire lui donne les montant des devis, Monsieur BLEUSE Jacques demande si la maintenance est prise en compte et précise que la climatisation va faire augmenter la facture EDF. **Voté a 15 pour et 4 contre**

**- API 2021 Acquisition d'une climatisation accueil et bureau**

Monsieur le maire explique qu'il demande une subvention à hauteur de 10% . Monsieur DELVILLE Francis demande le montant, monsieur le maire énonce les devis.

**Voté a 15 pour et 4 contre**

**- FIPDR pour la caméra à l'abbaye**

Monsieur le maire explique qu'il a demandé une subvention de 20% pour l'installation d'une caméra à l'abbaye. Monsieur DELVILLE Francis fait remarquer que l'installation était prévue pour en remettre quinze et monsieur Jacques BLEUSE demande pourquoi 1 seule : pour les dégradations sur le city stade.

**Voté à l'unanimité**

**- Création d'un poste d'adjoint technique principal 2ème classe**

Monsieur le maire explique qu'un agent peut être nommé sur ce grade avec ces années de service.

**Voté à l'unanimité**

**- Subvention aux associations**

Monsieur le maire explique qu'il faut voter pour les subventions revues à la baisse à cause de la crise sanitaire, aucune association n'ayant fait aucune manifestation et ne pouvant prévoir si elle en fera une d'ici fin 2020 au vu de la situation.

Il a remercié le cyclorignaquois qui n'a pas fait de demande de subvention.

Monsieur DELVILLE Francis fait remarquer qu'on aurait pu leur donner un coup de pouce pour le manque à gagner qu'ils ont perdu, monsieur Jacques BLEUSE fait remarquer qu'origny loisirs aurait largement pu subvenir cette année sans besoin. Mme DEBLOCK Béatrice fait remarquer qu'elle avait dit à monsieur le maire qu'elle ne voulait pas de subvention.

**- Modification du règlement pour rajout du protocole sanitaire et sécurité incendie**

**Voté à l'unanimité**

Le maire déclare la séance close : **19h45**